

Comme chaque année, Le Forum fournit des indicateurs reconnus officiellement et, après publication sur le site gouvernemental, les compare aux moyennes de la strate (villes de 500 à 2000 habitants des Yvelines)

Nous avons retenu comme à l'habitude, en les rapportant au nombre d'habitants (population légale de 1161 habitants au 1^{er} janvier 2021) :

- Le Fonds de Roulement, qui représente ce qui reste de façon pérenne en fin d'exercice.
- L'Excédent Brut de fonctionnement, qui permet de vérifier si la section de fonctionnement dégage bien de l'autofinancement. Cet indicateur est proche de la CAF brute
- L'encours de la dette.
- La CAF nette, puisque le maire a annoncé, sur sa page Facebook « J'aime Aulnay » (avant qu'elle ne soit censurée) une progression de 150% entre 2022 et 2026.



Auteur

J'aime Aulnay

Par ailleurs, l'analyse financière montre que la capacité d'autofinancement brute prévisionnelle s'accroît entre 2022 et 2026, que le remboursement des emprunts baisse progressivement, la ville étant beaucoup moins endettée que les communes de même strate. La CAF nette progresse de 155% sur la période. La ville dispose donc de moyens suffisants pour s'autofinancer et soutenir les investissements. La structure équilibrée du bilan et l'ensemble des subventions attendues garantissent la soutenabilité financière de ce projet sans recourir à l'emprunt.



Alain Gaillard

J'aime Aulnay "La CAF nette progresse de 155% sur la période."

Progresser de 155%, c'est multiplier par $(1+155\%)$, soit 2,55.

La CAF nette, actuellement de 152 k€, passerait donc à 387 k€ en 2026...

Même s'il s'agit d'une erreur de frappe, une progression de 55% semble également une estimation bien élevée, avec un Excédent Brut de Fonctionnement actuellement à 195 k€ (proche de la CAF brute)



Auteur

J'aime Aulnay

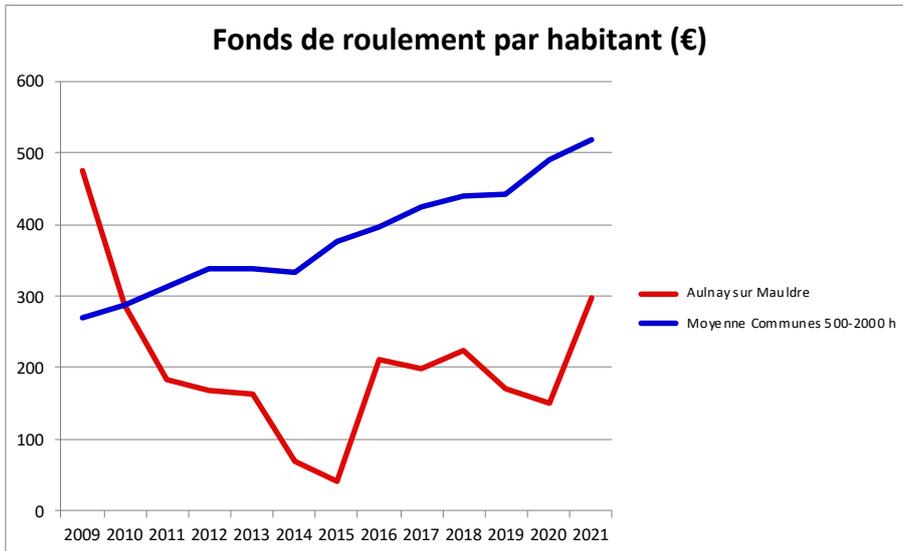
Pour ce qui est de la CAF nette, ce sont les données fournies par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) qui émet sur ce projet un avis favorable.

Pour les amateurs de détails, ils trouveront en annexe la fiche officielle éditée par le site gouvernemental.

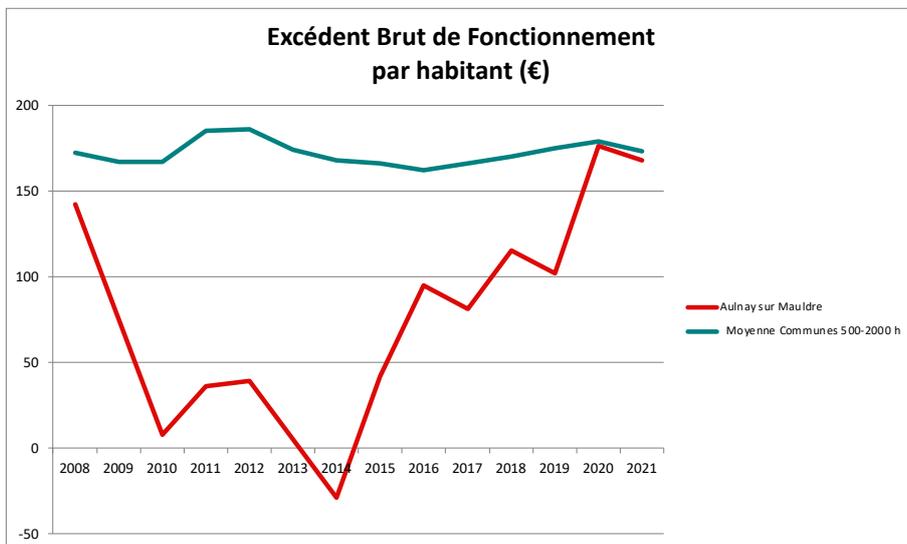
INDICATEURS FINANCIERS

La situation financière d'Aulnay est toujours saine.

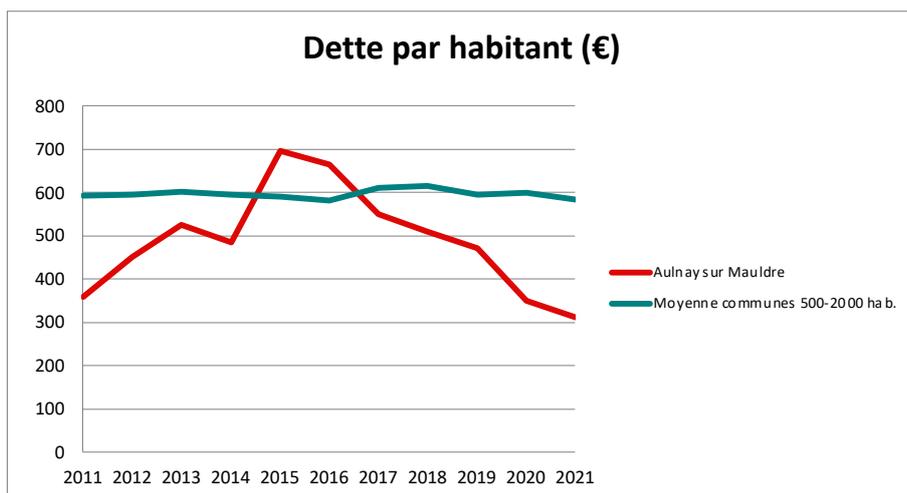
Depuis 2016, grâce à l'entrée d'Aulnay dans la Communauté Urbaine GPS&O, la commune a retrouvé la prospérité, du fait d'une allocation de compensation généreuse et bien négociée, il faut le reconnaître (il faut dire par exemple que GPS&O a compensé financièrement ce que nous payions à la police intercommunale de la CCSM, tâche qui a été depuis confiée à la gendarmerie pour un coût nul...).



En 2021, le **Fonds de Roulement** a augmenté. (L'an dernier, il avait fallu rembourser un emprunt à court terme). Il est néanmoins toujours largement au-dessous de la moyenne de la strate.



La section de fonctionnement dégage une bonne capacité d'autofinancement et l'**Excédent Brut de Fonctionnement** se maintient, comme en 2020 dans la moyenne de la strate, mais ne progresse plus.



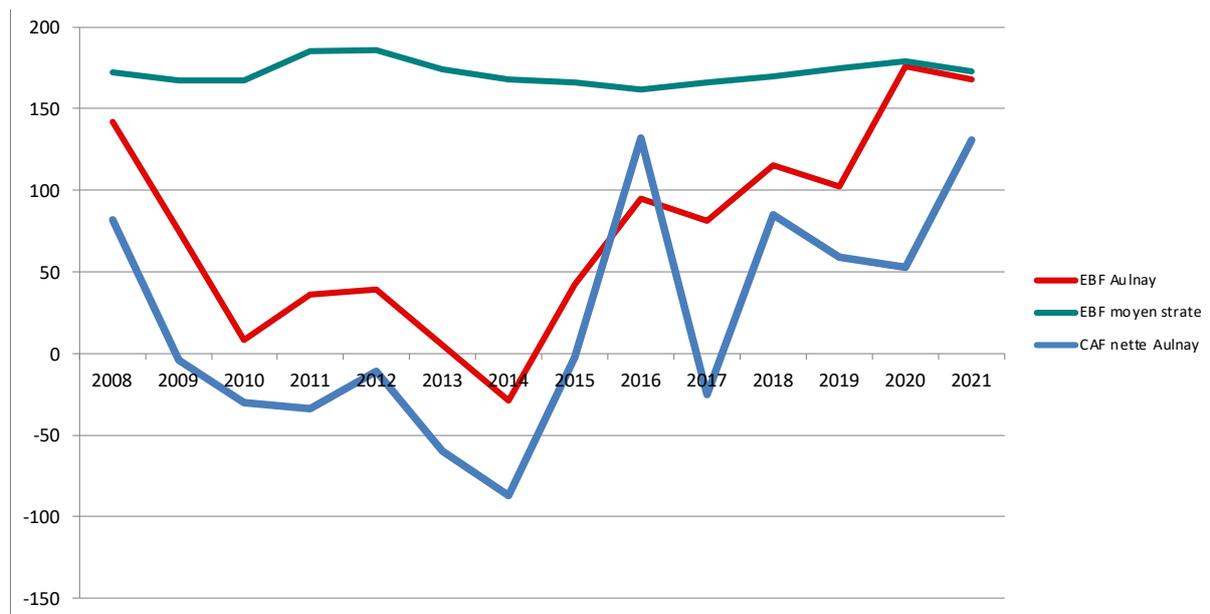
Enfin, l'endettement de la commune est bas, largement au-dessous de la moyenne de la strate. Le maire se réserve pour son complexe culturel, maintenant que le Tribunal Administratif a confirmé en appel l'annulation du permis de construire de son centre commercial.

ZOOM SUR LA CAF NETTE

De façon générale, lorsqu'il n'y a pas de rentrées exceptionnelles comme à la création de GPS&O, la CAF nette (courbe en bleu) est toujours inférieure ou égale à l'EBF (courbe en rouge).

En effet, la relation est la suivante :

$$\text{CAF nette} = \text{EBF} - \text{Charges financières} - \text{Remboursement Capital}$$



Une progression de la CAF nette de 155% entre 2022 et 2026 annoncée par le maire est-elle crédible ?

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 161 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 138	980	819	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
1138	980	794	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
366	315	320	dont : Impôts Locaux	32,13	40,36
280	241	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
105	90	50	Autres impôts et taxes	9,21	6,31
66	57	149	Dotation globale de fonctionnement	5,81	18,74
36	31	74	Autres dotations et participations	3,19	9,27
0	0	2	dont : FCTVA	0,01	0,31
263	226	61	Produits des services et du domaine	23,10	7,65
942	811	665	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
942	811	630	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
481	414	284	dont : Charges de personnel	51,04	45,14
350	302	204	Achats et charges externes	37,20	32,36
9	7	14	Charges financières	0,91	2,27
14	12	44	Contingents	1,46	6,95
19	17	23	Subventions versées	2,05	3,63
196	169	154	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
416	359	398	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	65	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	16,27
120	103	92	Subventions reçues	28,78	23,21
0	0	15	Taxe d'aménagement	0,00	3,69
116	100	40	FCTVA	27,74	9,99
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
255	220	398	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
211	182	299	dont : Dépenses d'équipement	82,78	74,95
44	38	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	17,22	18,37
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,05
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-161	-139	1	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-161	-139	0	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 161 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

357	308	153	Résultat d'ensemble = R - E		
			AUTOFINANCEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
195	168	173	Excédent brut de fonctionnement	17,14	21,82
196	169	164	Capacité d'autofinancement = CAF	17,23	20,69
152	131	91	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	13,36	11,48
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
673	579	584	Encours total de la dette au 31 décembre N	59,11	73,56
671	578	569	Encours des dettes bancaires et assimilées	59,00	71,63
671	578	568	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	59,00	71,57
52	45	86	Annuité de la dette	4,61	10,89
344	297	518	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 161 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
50	43	175	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
1 518	1 308	938	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
9	8	65	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)	
3	3	22	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	6,92	12,69	
391	337	327	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	25,89	34,89	
			Effet du coefficient correcteur :			
0	0	-	>>> Communes sous-compensées (+)	-	-	
-33	-28	-	>>> Communes surcompensées (-)	-	-	
358	309	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
0	0	-	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
3	3	29	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	35,07	43,76	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA						
Produits des impôts de répartition			Taxe			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
Fraction de TVA			Taxe			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	